



Bonjour,

Notre association, membre de la coordination nationale des comités de défense des hôpitaux de proximité (agrée par le Ministère de la Santé), organisera des assises de la santé l'après-midi du samedi 28 octobre à la Halle aux Grains de Brioude.

L'objet est de dresser un constat des problèmes soulevés par le manque de médecins de ville généralistes et spécialistes mais aussi d'autres professionnels de santé (manque de kinés, de dentistes...) et de faire un tour d'horizon des solutions qui existent pour les pallier.

En prenant cette initiative, le comité de vigilance se situe dans le droit fil de la priorité de la coordination nationale des hôpitaux de proximité visant à assurer une réponse égalitaire et solidaire aux besoins de santé des usagers en tous points du territoire.

En tant qu'acteurs et/ou décideurs en matière de médecine de ville, nous souhaitons votre présence à ces assises afin d'éclairer et enrichir les échanges.

Voici la manière dont nous envisageons le déroulement de la réunion (qui se tiendra entre 14H et 18H).

Nous pourrions commencer par faire un rappel historique permettant d'expliquer la pénurie de médecins.

Depuis la mise en place du numérus clausus en 1971, le nombre de médecins est limité en concertation entre l'État et le conseil de l'ordre de la profession.

La liberté d'installation des praticiens a eu pour conséquence que la répartition des médecins sur l'ensemble du territoire est inégale et que se sont créés des "déserts médicaux".

Des mesures ont été prises par les pouvoirs publics notamment l'instauration du numerus apertus. D'autres sont en discussion au niveau du Parlement visant à assurer une meilleure couverture du nombre de médecins dans les Régions.

Mais tout cela prendra encore plusieurs années voire une décennie avant qu'on puisse constater une amélioration quantitative et qualitative.

Nous pourrions ensuite aborder la partie "solutions".

Sans attendre le déploiement de mesures nationales, des élus et des professionnels de santé ont expérimenté diverses solutions pour pallier le manque de médecin.

Du côté des élus :

- Création de bourse de financement des études des étudiants en médecine pour certains départements ou villes afin d'attirer et retenir les jeunes médecins en formation
- Création de prime à l'installation pour les jeunes médecins.
- Aide à l'installation de maisons de santé regroupant des professionnels libéraux
- Création de centres de santé par les collectivités locales (département, communauté de communes, communes).

Du côté des professionnels :

- Changement de paradigme sur la façon de travailler, volonté de travailler en équipes pluri disciplinaires avec une organisation plus respectueuse des rythmes de vie.
- Création de maison de santé parfois sans l'aide financière de collectivités locales.
- Pour certains, volonté d'être salariés et donc souhait d'exercer leur métier dans des centres de santé pluri disciplinaires.

Le but des assises est de permettre à travers des témoignages et de échanges de faire un point précis sur des expériences qui fonctionnent et sur les projets qui commencent à être mis en œuvre.

Nous souhaitons une présentation de deux maisons de santé proches de chez nous par un de leurs initiateurs :

- Langeac (si possible par le Dr Sarrou)
- Lempdes-sur-Allagnon (si possible par le Dr Vorilhon)

Nous proposons également une présentation de la problématiques des centres de santé

- Centres de santé du Puy de Dôme (si possible par le docteur Chapot, coordonnatrice des centres)
- Centre de santé adossé à un hôpital public de proximité (par un responsable de la coordination nationale des hôpitaux de proximité)
- Le projet "Ma région, ma santé" porté par la Région Auvergne Rhône Alpes visant à créer des centres de santé et salarier des médecins de villes (si possible par Peter Vigier).
- Sa déclinaison au niveau de la Haute-Loire (si possible par la Présidente du Conseil départemental de la Haute-Loire).

Enfin et pour terminer la présentation des projets sur le Brivadois

- Travail envisagé par la CTPS de Brioude pour contribuer à pallier le manque de médecins traitant (si possible par M. Poinas et/ou un médecin membre du C.A de l'instance)
- Le projet porté par la communauté de communes de Brioude (si possible par le Président de la Communauté de communes Brioude Sud Auvergne et le président de la Commission Santé de la collectivité).
- Le rôle que pourrait tenir le centre hospitalier de Brioude dans la mise en œuvre de ces projets (si possible par le directeur du CHB, la présidente de la CME et un(e) médecin partie prenante de la Maison Médicale de Garde)

Nous espérons que vous serez intéressé par notre initiative et que vous pourrez vous disponibiliser pour y faire part de votre expérience et de vos réflexions.

Nous sommes à votre disposition (par mail, téléphone ou en présentiel) pour vous donner toutes les précisions complémentaires que vous souhaiteriez obtenir.

Dans l'attente de votre réponse à notre proposition de participation, recevez nos cordiales salutations,

Le Président du comité de vigilance
François BOUDET
06 82 16 83 60

